

J'aimerais que le ministre en prenne note. ...l'administration forestière et les recherches, 6 millions de dollars; l'administration minière, les recherches et subventions, 25 millions de dollars; l'administration agricole, les recherches et subventions, 80 millions de dollars.

Il continue ainsi:

Chaque année, les gouvernements fédéral et provinciaux perçoivent un revenu de 230 millions de l'agriculture; ils dépensent 150 millions sur ce montant. Les forêts leur rapportent 275 millions de dollars...

C'est-à-dire 45 millions de plus.

...dont ils affectent un montant global de 45 millions aux services administratifs et aux mises de fonds en vue de la prochaine récolte. Un tel manque de prévision équivaut à manger son blé en herbe.

De telles dépenses ne semblent guère s'inspirer de la volonté d'accorder à cette question une attention proportionnée à l'intérêt qu'elle a pour le public.

J'espère donc que le titulaire du ministère ici en cause, qui est capable de prendre l'initiative, s'efforcera d'établir l'équilibre. Quelles que soient les conceptions économiques qu'on peut avoir, il faut se rendre compte que toute industrie a besoin d'une réserve qu'elle doit pouvoir consacrer à de nouveaux placements. C'est à cette condition que l'expansion pourra continuer à se produire. La chose est d'autant plus vraie que sont en cause des ressources renouvelables, qu'il faut songer à conserver pour les années à venir. Qu'il me soit permis de dire que les chiffres fournis par M. MacMillan indiquent que ce n'est pas ce qui s'est fait jusqu'ici.

On a déjà signalé l'existence d'un problème d'ordre constitutionnel. En témoignant au comité, le ministre a du reste administré la preuve que cela ne lui échappait pas. Il n'ignore pas qu'il lui est impossible de faire la loi aux provinces. Par contre, qu'il me soit permis de dire qu'il n'est pas une seule province qui ne sache l'importance des prélèvements que pratique le gouvernement fédéral sur l'industrie forestière, prélèvements dont il ne rend à peu près rien. Toutes les provinces, je pense, voudraient recevoir plus en retour. Que faut-il faire?

Je veux aussi appeler l'attention du ministre sur des dépositions recueillies à l'autre endroit par le comité d'étude sur l'affectation des terres. Si l'on consulte le rapport annuel des recherches forestières pour l'année close en mars 1957, on constate que M. W. G. E. Brown était un des principaux fonctionnaires du service des recherches en sylviculture. Or M. W. G. E. Brown n'est plus au service de l'État. Il est entré chez les *Spartan Air Services* en qualité de spécialiste des relevés. Beaucoup le considèrent comme le plus grand spécialiste du pays en ce domaine. Je veux seulement signaler au ministre la raison qu'a

donnée ce spécialiste pour expliquer son départ du service de l'État, car c'est là où j'espère du ministre qu'il nous fera voir ses qualités de chef. Voici ce que dit M. Brown:

De 1947 à 1951, j'ai travaillé avec M. Hills, du ministère ontarien des Terres et Forêts, aux relevés des forêts et des sols, et aux enquêtes sur l'affectation des terres; de 1951 à 1956, j'ai été fonctionnaire en chef des sols et des emplacements pour le compte du service forestier fédéral, et mes attributions s'étendaient à tout le pays. Dans les deux cas, j'ai donné ma démission à cause des difficultés qui surgissaient entre ministères du gouvernement fédéral, entre organismes fédéraux et provinciaux, et entre l'industrie...

Il a fait ensuite mention des difficultés et souligné tous les empiètements et manques de direction dans cette question de l'utilisation des terres selon les données de la géologie, la connaissance des sols, l'étendue des forêts et ainsi de suite: bref un exposé magistral. Je pense que cette critique formulée par l'un des hommes les plus brillants dans son domaine au Canada, qui a dû quitter le service et du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral parce qu'il estimait qu'il n'avait pas suffisamment de coopération et qu'il n'aboutissait à rien, constitue une critique très sévère du rôle du ministère, surtout en ce qui concerne son activité dans le domaine des forêts.

C'est avec une très grande satisfaction, qui sera partagée j'en suis sûr par l'industrie forestière dans son ensemble, que j'ai lu les recommandations du comité au sujet des forêts. A la page 264 des procès-verbaux, je relève deux phrases que j'aimerais vous lire. Les voici:

Le comité recommande que l'on apporte plus d'attention à l'établissement d'une documentation sur les ressources hydrauliques et les multiples fins auxquelles elles sont utilisées, puis dans le cas des forêts, aux recherches forestières. Le comité a également noté l'importance plus grande que les États-Unis donnent aux recherches touchant les produits de la forêt et il recommande que le gouvernement étudie l'opportunité d'aider davantage cette initiative au Canada.

Qu'on aide donc davantage cette initiative, qu'on lui donne une direction vigoureuse et qu'on ait le sentiment que le ministre et ses services doivent montrer la voie.

Il y a maintes façons par lesquelles les recherches forestières peuvent se poursuivre à l'heure actuelle; et je crois que le ministre sait, d'après les témoignages présentés au comité, que ses laboratoires de recherches sur les produits forestiers manquent de personnel. On m'a signalé un cas avant-hier où une compagnie avait envoyé une feuille de contre-plaqué de 4'x4'x5/16" à faire vérifier en novembre dernier; or, cette compagnie n'a pas encore reçu les résultats de cette épreuve. Aux États-Unis, les épreuves de ce genre peuvent se faire dans des laboratoires privés et, sur présentation d'un certificat signé par